

Le Courrier du SNALC Créteil

Trimestriel
N° 49
Janvier 2006

ON CONTINUE !

Stabilité...

Telle est la caractéristique du scrutin du 6 décembre, avec, toutefois, un recul du SGEN, au profit du SNES, plutôt que de SUD, pour ne parler que de ceux " qui comptent " .

Quant au SNALC, il conserve ses 16 élus nationaux et progressera dans les académies d'une quinzaine de sièges, en l'attente de votes encore à venir à Paris et à Mayotte, avec plus de 140 élus académiques.

A Créteil, le SNALC conserve ses 4 élus, qui nous permettront de continuer à vous représenter et à vous défendre à tous les niveaux.

Nous enregistrons même, à Créteil, une petite progression en pourcentage chez les Certifiés.

Compte tenu de la baisse de la participation, et du très grand nombre de listes ayant dispersé les voix, on nous permettra donc d'afficher une relative satisfaction, et de trouver dans ces résultats, qui consolident les progrès du SNALC déjà enregistrés il y a trois ans, toutes les raisons, si besoin en était, de poursuivre notre action avec une conviction renouvelée.

Mais décembre a été aussi **un mois de violences inédites dans nos banlieues.**

Il ne fallait, certes, pas être grand clerc pour prévoir qu'un jour ou l'autre " ça craquerait " .

Chômage, autorité parentale défaillante, voire totalement absente, familles désarticulées, phénomènes de ghettoïsation, trafics divers - trop souvent connus et tolérés à titre de soupapes... - dans une société qui ne cesse de glorifier l'argent et les loisirs, etc., etc. : tout a été dit et redit sur les racines du mal.

Mais a-t-on assez dit que l'École a sa part de responsabilité dans ce désastre ?

Certes aucune violence n'est excusable, mais la **démotivation profonde** de nombre de nos élèves vient, incontestablement, s'ajouter aux problèmes familiaux et sociaux. *[suite p.2]*

Le Courrier du SNALC Créteil
1, rue Augereau - Bât. A 2 - 77000 MELUN
CPPAP n° 4034 D 73 S ISSN 1256 - 6616

Dispensé de timbrage MELUN CDIS



Déposé le 31/01/2006

211 / 75 0 OS IdF2 - 77
M. NORBERT REBMANN
19 CHEMIN DE CHELLES
77410 CLAYE SOUILLY 0505
CLAYE SOUILLY CC T1

Éditorial	p. 1
Vacances 2006	p. 2
Vos élus SNALC	p. 2
SNALC à votre service ...	p. 2
CONGRES ACADEMIQUE	p. 2
Pas de trêve !	p. 3
Conseils pour votre mutation	p. 3
Priorités médicales	p. 3
PLP	p. 3
Adhérez au SNALC	p. 4

Directeur de publication
Jean-Claude GOUY
2, allée des Souches Vertes
77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Imprimeur
Imprimerie Couturier
29, rue Jean-Jaurès
77410 CLAYE-SOUILLY

ON CONTINUE !

[suite et fin]

Dès lors que l'ennui, l'absence d'enjeu, le goût amer de l'inutilité, engendrent un sentiment d'exclusion, sentiment d'exclusion d'autant plus sournois qu'il semble voulu par " le système ", comment résister aux sirènes de la petite délinquance et du désordre ?

Le gouvernement a, certes, pris de bonnes décisions à propos de l'apprentissage (le SNALC, lui, n'hésite pas à oser le dire !),

MAIS à quand enfin la diversification des parcours dans un collège " pour tous ", et non " unique " ?

A quand une réelle revalorisation des filières techniques et technologiques ?

A quand la refonte complète de programmes trop souvent incohérents et feignant d'ignorer que nous construisons sur du sable ?

On l'aura compris : notre tâche reste immense !

Raison de plus, là aussi, pour CONTINUER !

Gérard TAFFIN

* * *

Vos nouveaux élus commissaires paritaires académiques SNALC :

Émilie LOUIS
Loïc VATIN
Olivier DURAND
Serge CUBELES

Jean-Claude GOUY, réélu commissaire paritaire national en tête de la liste SNALC des Certifiés, continuera, bien entendu, à participer à notre action et à notre travail au rectorat de Créteil, en particulier pour le Mouvement.

VACANCES 2006

Hiver	4 février / 20 février
Printemps	8 avril / 24 avril
Été	4 juillet
Prérentrée	1er septembre
Rentrée	4 septembre

Départ en vacances
le jour indiqué, après la classe
Retour de vacances
le matin du jour indiqué

LE SNALC CRETEIL A VOTRE SERVICE

Président

Gérard TAFFIN
tél./fax 01.64.37.20.02.
✉ snalc-creteil@wanadoo.fr

Trésorier

Loïc VATIN
93, avenue Mendès France
94880 NOISEAU

Contacts Mutations

Jean-Claude GOUY
tél. 06.08.77.31.21
✉ jc.gouy@snalc.fr

Loïc VATIN
tél./fax 01.49.82.36.31(avt 20 h)
✉ snalc-creteil@wanadoo.fr

NOTRE CONGRES ACADEMIQUE SE TIENDRA LE 28 FEVRIER A TORCY

Retenez et réservez d'ores et déjà cette journée du mardi 28 février !

Vous recevrez sous peu la convocation ouvrant droit à autorisation d'absence à déposer auprès de votre chef d'établissement, l'appel à candidatures au Bureau Académique, et toutes les indications pratiques.

Lieu du Congrès : Hôtel Campanile, 34 rue Général de Gaulle, TORCY (77), près de la station RER "Torcy"

Matinée : élection du Bureau Académique, pour trois ans

Après-midi : actualité syndicale - problèmes de l'École - projets en cours - questions diverses...

PAS DE TRÊVE !

Si le ministère ne s'attaque pas aux vrais problèmes de l'École, il ne manque toutefois pas d'initiatives malencontreuses!

Ainsi, tout dernièrement, *en catimini* pendant les vacances, **la diminution massive des postes mis aux concours !**

Ces variations brusques, cette détestable politique des " dents de scie ", ne peut que décourager les candidats, et dévaloriser, une fois de plus, les concours...

Et quelle incorrection que de publier ainsi ce nombre de postes, ... après la clôture des inscriptions ! Aucun autre ministère n'oserait même y penser.

Comment choisir, dans ces conditions, le concours le plus favorable ? Comment préparer sérieusement le concours ?

Et que de disciplines sacrifiées injustement par ce " sabrage " brutal...

Et que dire de l'autre **sabrage**, tout aussi brutal et massif, pour la seconde année consécutive, **des postes dans nos collèges et nos lycées** à la prochaine rentrée ?

Ce sont des centaines de cartes scolaires qui vont s'abattre sur les établissements et sur les collègues, et de plus, hélas, *sur les mêmes établissements, et sur les mêmes collègues* déjà frappés l'an dernier !

Le SNALC a d'ailleurs demandé, pour tout collègue ainsi frappé, la priorité absolue de ré affectation, *avant* mouvement, pour limiter un peu les dégâts.

Tout aussi scandaleux : les futurs 1000 postes " ambition réussite ", pris sur la **suppression pure et simple de deux demi-heures hebdomadaires dans tous les collèges de France !**

Comme si les amputations IDD ou TPE n'avaient pas suffi !

Le SNALC condamne ce véritable **dés-habillage** des moyens au profit d'une petite poignée de deux cents collègues ZEP - ghettos seuls maintenus.

Et ce pour continuer à faire exactement la même politique inefficace qui a totalement échoué depuis des années !

Jean-Claude GOUY

*TOUTE L'EQUIPE DU SNALC CRETEIL
vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2006*

COMMENT LE SNALC PEUT-IL VOUS AIDER POUR VOTRE MUTATION ?

Pour le **mouvement inter académique**, si vous ne nous l'avez pas déjà adressée, renvoyez au SNALC, 4 rue de Trévisse, 75009 PARIS la **fiche syndicale** (ou au moins un courrier détaillé) déjà publiée dans notre journal national n° 1246 ter du 31 octobre 2005 : grâce à elle nos élus nationaux pourront suivre et défendre votre mutation ou votre première affectation en commission nationale, du 15 au 24 mars, et vous prévenir, *dès le soir de la formation paritaire*, de votre résultat.

Ensuite, pour le mouvement intra académique, n'oubliez pas de nous demander conseil AVANT de saisir vos vœux, courant avril, sur Internet, en tout cas avant le renvoi de votre confirmation de demande papier, sur laquelle vous pourrez procéder à des modifications, si nécessaire, mais qui deviendra ensuite définitive.

Nous connaissons bien les "règles du jeu". Nous pourrions vous éviter des erreurs, vous aider à obtenir le maximum de points, à saisir la demande la meilleure possible, et à mettre ainsi le maximum de chances de votre côté.

PRIORITES MEDICALES

Le Groupe de Travail chargé de l'examen des demandes de priorités médicales pour le mouvement **inter académique** s'est tenu le 4 janvier pour Créteil. C'est le médecin conseil du rectorat qui donne ou refuse la priorité, et précise les situations graves.

Les syndicats, dont le SNALC, sont intervenus pour faire relever un certain nombre de priorités, et pour une réécriture plus favorable des avis.

Toutefois seulement un peu plus de la moitié des demandes ont ainsi reçu un avis favorable pour la priorité,

Et, en dernier ressort, **c'est le ministère qui donne ou non la priorité** : il est hélas à craindre qu'il n'en retiendra, comme l'an dernier, qu'un plus faible nombre encore, et en particulier *aucune pour obtenir Paris...*

INFORMATIONS ET CONSEILS DE CARRIERE

SNALC 4 rue de Trévisse
Paris 9^{ème},
M° Grands Boulevards

tél. 01.47.70.00.55
10 h-12 h et 14 h-19 h

PLP

Nous avons le plaisir d'enregistrer au SNALC Créteil, et dans l'ensemble du SNALC national de nombreuses nouvelles adhésions de PLP, avec d'ailleurs une légère progression aux récentes élections de décembre.

N'hésitez pas à nous demander le Guide SNALC PLP, à diffuser ce guide, et à demander conseil à la responsable de catégorie au siège national, et notre appui auprès du rectorat

